

Les Critères de Notation : MARCHE N°26-005INF

Critères de jugement des offres	Pondération
Critère 1 : Valeur technique	45
Le critère est analysé sur la base de l'offre technique (cadre de réponse à partir des sous-critères pondérés suivants) :	
1.1 Richesse fonctionnelle de la plateforme de commande et de suivi (les points sont attribués selon le barème suivant) : 1 : l'offre du candidat ne répond pas assez au besoin du pouvoir adjudicateur Plateforme trop sommaire, les fonctionnalités attendues ne sont pas présentes (cf CCTP). 5 : l'offre répond moyennement au besoin du pouvoir adjudicateur Une partie seulement des fonctionnalités sont présentes (cf CCTP). 10 : l'offre répond totalement au besoin du pouvoir adjudicateur L'ensemble des fonctionnalités attendues sont présentes (cf CCTP).	10
1.2 Moyens techniques et humains mis en œuvre (les points sont attribués selon le barème suivant) : 1 : l'offre du candidat ne répond pas assez au besoin du pouvoir adjudicateur Moyens techniques et humains non dimensionnés pour fournir le volume attendu et la répartition dans les différents établissements. 5 : l'offre répond moyennement au besoin du pouvoir adjudicateur Moyens techniques et humains jugés insuffisants pour fournir le volume attendu et la répartition dans les différents établissements. Le pic de commande ne pourra pas être assuré (entre mars et juin). 10 : l'offre répond totalement au besoin du pouvoir adjudicateur Moyens techniques et humains suffisamment dimensionnés pour fournir le volume de cartes et accessoires attendus et les répartir dans les différents établissements. Le pic de commande pourra être assuré (entre mars et juin).	10
1.3 Méthode et démarche pour atteindre la qualité de service et répondre aux missions décrites dans le CCTP (les points sont attribués selon le barème suivant) : 1 : l'offre du candidat ne répond pas assez au besoin du pouvoir adjudicateur Méthodes et démarches insuffisamment décrites pour répondre aux 3 missions. La méthode et la démarche décrite ne permettent pas une bonne exécution des missions dans les délais demandés. 12,5 : l'offre répond moyennement au besoin du pouvoir adjudicateur La méthodologie et la démarche sont incomplètes. Elles ne permettent pas la réalisation de l'ensemble des missions dans les délais demandés. 25 : l'offre répond totalement au besoin du pouvoir adjudicateur La méthodologie et la démarche permettant de répondre aux 3 missions sont parfaitement décrites et permettent la bonne réalisation de ces dernières dans les délais demandés.	25

Critère 2 : Prix	45
2.1 Les cartes, options de personnalisation, destruction-recyclage et livraison-affranchissement La formule de calcul est la suivante : NOTE = (offre du candidat le moins disant / offre du candidat analysé) x 35 Le critère prix est jugé sur la base d'une commande masquée établie en fonction des prix du bordereau de prix remis dans l'offre.	35
2.2 Les accessoires La formule de calcul est la suivante : NOTE = (offre du candidat le moins disant / offre du candidat analysé) x 10 Le critère prix est jugé sur la base d'une commande masquée établie en fonction des prix du bordereau de prix remis dans l'offre.	10

Critère 3 : Engagements environnementaux adaptés à l'objet du marché	10
3.1 : Qualité de l'engagement environnemental Le sous-critère est analysé sur la base des éléments présents dans l'annexe environnementale. • Destruction/recyclage cartes (les points sont attribués selon le barème suivant) : ○ 3 : si la politique décrite de façon détaillée et pertinente d'un point de vue environnemental ○ 1.5 : si la politique insuffisamment détaillée mais pertinente ○ 0.5 : Pas de détail et/ou non pertinente • Transport logistiques (le point est attribué selon le barème suivant) : ○ 1 : l'utilisation de transports alternatifs à l'utilisation d'énergies fossiles ○ 0.5 : l'existence durant l'exécution du marché d'un plan de déploiement de transports alternatifs à l'utilisation d'énergies fossiles ○ 0 : pas du projet du déploiement • Autres engagements (le point est cumulé selon le barème suivant) : ○ +0.5 : présence d'un label ou autre ○ +0.5 : présence d'au moins une autre mesure concrète (hors transport et recyclage des cartes) mise en œuvre dans le cadre du marché	5
3.2 : Qualité de l'engagement social Le sous-critère est analysé sur la base des éléments présents dans l'annexe sociale (les points sont cumulés selon le barème suivant) : • +1 si tutorat précisé et pertinent • +1 si engagement sur tâches confiées • +1 si engagement sur type du contrat • +1 si engagement sur durée du contrat • +1 si perspectives à l'issue du contrat intéressantes	5